



HAL
open science

Jalons pour une histoire des pendues de Monterfil

Fabien Lostec

► **To cite this version:**

Fabien Lostec. Jalons pour une histoire des pendues de Monterfil. En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, 2014. hal-01825591

HAL Id: hal-01825591

<https://hal.science/hal-01825591>

Submitted on 27 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jalons pour une histoire des « pendues de Monterfil » (Bretagne, août 1944)¹

Au mois d'août 2014, de nombreux médias publient un article de l'Agence France Presse consacré à celles qu'il est coutume de nommer les « pendues de Monterfil » et titré « 70 ans après l'épuration, le tabou des pendues se lézarde à Monterfil »². À en croire le journaliste, un très lourd secret expliquerait que les commémorations de la Libération s'effectuent dans une relative discrétion. Bien plus, nous découvrons au fil de la lecture que 70 des 1 300 habitants que compte ce petit village situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Rennes ont « enfin osé », en 2014, venir rendre hommage à trois femmes accusées à tort de collaboration et victimes d'une « épuration sauvage » orchestrée par des « résistants de la dernière heure ».

Durant l'Occupation, les trois victimes travaillent comme aide-cuisinières dans un camp de transmissions situé à proximité du village et occupé par les Allemands. Selon l'article de l'AFP, une fois la Libération venue, elles sont arrêtées puis transférées à la prison de Rennes avant d'être rapidement libérées. En réalité, cette arrestation n'a jamais eu lieu et que les trois femmes sont toujours demeurées à Monterfil. Toujours d'après la même source, elles sont prises à partie par une « douzaine de jeunes gens armés et fortement alcoolisés » qui sont originaires du village et dont l'un est le fils du maire. Ceux-ci les accusent d'avoir couché avec les Allemands et dénoncé des résistants. Elles sont alors tondues sans que la population du village « n'ose intervenir » explique l'auteur de l'article. Le 4 août 1944, après un semblant de procès, elles sont conduites dans un bois situé dans le village voisin d'Iffendic pour être pendues et, « parce que la corde ne coulissait pas », achevées à coups de pelle. Au-delà des approximations et du caractère sensationnaliste de l'article, favorisé il est vrai par les événements eux-mêmes, il est nécessaire de contextualiser cet épisode et ainsi l'analyser en tant qu'historien.

Le rôle de l'historien : contextualiser les tontes

Tout d'abord, il convient de préciser que la Libération, en Bretagne comme dans les autres régions françaises, est à réinscrire dans un climat culturel de sortie de guerre et de lent processus de retour à l'ordre républicain. En effet, l'épuration dite « de voisinage » ou « populaire », termes préférés par les spécialistes à celui d'épuration « sauvage », ne peut-être comprise sans être mise en relation avec les phases de brutalisation précédant la Libération et d'insurrection des journées libératrices³. Dans une région précocement anglophile et gaulliste, dans laquelle la Résistance s'est considérablement développée au fil des mois, la répression allemande se durcit en 1944. Les rafles, les arrestations, les déportations ainsi que les attaques de maquis par l'occupant créent un

¹ Ce texte, initialement publié en 2014 sur le site *En Envor*, a été mis à jour en septembre 2022 à la lumière de nouvelles informations.

² L'article de l'AFP, posté sur internet le 8 août 2014, a été repris par de nombreux médias comme *Libération*, *Rue 89*, *L'Express* ou *20 minutes*. Un reportage vidéo de cette même agence est facilement accessible via internet (<https://www.youtube.com/watch?v=uAS6QP3A4hU&noredirect=1>). Ces documents font suite à un article publié le 4 août 2014 sur le site du journal *Ouest-France*, rédigé par Marie Merdrignac et intitulé « Un collectif en hommage aux “pendues de Monterfil” ». Sauf indications contraires, les passages cités entre guillemets renvoient à ces trois sources. Voir également la version des événements livrée par Maxime Le Poulichet, président de l'amicale des anciens de la 12^e compagnie FFI d'Ille-et-Vilaine, disponible en ligne (<http://memoiredeguerre.pagespro-orange.fr/ffi35/13-bavures.htm>) et dans Alexandre Boucard et Georges Duvivier, *1940-1944 : Monterfil sous l'Occupation*, février 1995, numéro spécial du bulletin municipal « Vivre à Monterfil ».

³ Le terme « épuration de voisinage » est utilisé par Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999 ; celui d'« épuration populaire » est privilégié par Marc Bergere, *Une société en épuration. Épuration vécue et perçue en Maine-et-Loire. De la Libération au début des années 50*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004. Pour comprendre pourquoi il est impossible d'évoquer une épuration sauvage, voir François Rouquet et Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration*, Paris, Gallimard, 2018, p. 140-142.

fort climat de terreur⁴. Sans nier les règlements de compte et les « dérapages » qui ont pu avoir lieu à la Libération, le basculement soudain de quatre années de peur, d'oppression et de privation à la liberté permet alors de mieux comprendre l'éruption de violence qui a lieu durant cette période. Après de longs mois d'une guerre et d'une occupation qui ont rendu les individus plus durs, le dérèglement des comportements qui est constaté un peu partout peut également s'expliquer par l'anomie qui règne au sein des communautés durant cette période⁵. Dès le départ des Allemands et alors que les nouvelles autorités républicaines ne sont pas encore installées, il s'agit de sanctionner les collaborateurs les plus dangereux ainsi que des trafiquants du marché noir ou encore des femmes suspectées de collaboration intime.

Avant d'être exécutées, Marie Guillard, âgée d'une cinquantaine d'années, sa fille Germaine et Suzanne Lesourd, respectivement âgées de 21 et 28 ans, sont frappées, tondues, dénudées, exhibées, recouvertes de croix gammées et laissées pendant des heures attachées au soleil. Les historiens ont beaucoup travaillé sur ces problématiques, loin du cliché d'un quelconque « tabou ». Les 3 tondues sont à intégrer aux 20 000 cas recensés par Fabrice Virgili à l'échelle nationale, au nombre plancher de 272 pour la Bretagne et aux 24 comptabilisées en Ille-et-Vilaine⁶. Les deux tiers des tontes que Luc Capdevila a repérées dans la région ont eu lieu en août 1944, c'est-à-dire après la fuite des occupants⁷. Elles sont plus nombreuses dans les zones où les FFI ont été les plus actifs à la Libération, ceux-ci opérant souvent un ratissage des communes à la recherche des femmes à tondre. En Bretagne, 80 % des tontes leur sont imputables. Nous savons également que dans de nombreux cas, les gendarmes, les policiers ou les soldats alliés laissent faire, leur donnant ainsi un caractère semi-officiel, à la lisière du légal et de l'illégal. Les trois femmes de Monterfil sont accusées de collaboration intime mais aussi de dénonciations. Ces deux griefs sont intimement liés et font partie des principaux faits reprochés qui sanctionnent les tontes à l'échelle nationale. Les relations sexuelles y interviennent pour 42 % et la délation pour 6 % des cas, ce qui infirme l'idée de tontes réprimant exclusivement la collaboration sentimentale⁸. Toutes cependant sont une violence attentatoire au féminin, ce que Fabrice Virgili a nommé le retour d'une « France virile » : les résistants se réapproprient le corps des femmes avec une volonté de le montrer tout en le dégradant. De cette façon, ils réaffirment une masculinité bafouée par la défaite de 1940 et l'occupation.

Il semble que les événements de Monterfil s'inscrivent aussi dans une ambiance débridée puisque certains résistants sont enivrés. Indiscutablement, la consommation d'alcool est partie intégrante des rites de la Libération et propice à la transgression⁹. Comme le souligne Alain Brossat, « la Libération est libation ». La société prend alors sa revanche sur les corps « contraints, amaigris, réduits au silence sous l'Occupation » et sur ceux des trois aide-cuisinières qui, de par leur profession et leur proximité avec les Allemands, sont suspectées de ne pas avoir été confrontées – ou alors de façon moindre – aux difficultés alimentaires¹⁰.

⁴ Voir Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne de 1939 à nos jours*, Rennes, « Ouest-France », 1989 ; Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, Paris, Gisserot, 1992 ou, du même, « Résistance et épuration sauvage en Bretagne », dans Jacqueline Sainclivier et Christian Bougeard (dir.), *La Résistance et les Français, enjeux stratégiques et environnement social*, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p. 273-283.

⁵ À ce sujet, voir notamment Marc Bergère, *Une société en épuration...*, *op. cit.*, p. 311.

⁶ Au total, on peut estimer entre 1 000 et 2 000 le nombre de tontes en Bretagne.

⁷ Fabrice Virgili, *La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot, 2004 [2000]. Et pour la Bretagne : Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation...*, *op. cit.*, p. 138-164.

⁸ La collaboration économique intervient pour 14 % des cas de tontes, la collaboration politique 8 % et la nationalité d'un pays de l'Axe pour 2 % : Fabrice Virgili, *La France « virile »...*, *op. cit.*, p. 23.

⁹ Concernant l'analyse des rituels de la société libérée, voir Marc Bergère et Fabien Lostec, « Rites et rituels de la société française en Libération : des enjeux symboliques », dans Frédérique Pitou et Jacqueline Sainclivier (dir.), *Les affrontements. Usages, discours et rituels*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 239-251.

¹⁰ Alain Brossat, *Libération, fête folle : mythes et rites ou le grand théâtre des passions populaires*, Paris, Autrement, 1994, p. 135.

Des tontes aux exécutions sommaires

À l'image des tontes, les exécutions sont nombreuses en août 1944, conséquence d'une justice radicale une nouvelle fois mise en œuvre par les résistants. En effet, sur les 581 exécutions sommaires relevant de l'épuration enregistrées en Bretagne, 10 % sont perpétrées durant ce seul mois, qui correspond à la phase la plus aiguë des combats que la région a connus de toute la Seconde Guerre mondiale¹¹. Le cas de Monterfil n'est donc pas extraordinaire et, de la même façon qu'il intègre la haute saison des tontes, il intègre l'acmé des exécutions sommaires. Au total, les historiens estiment entre 8 et 9 000 personnes le nombre de victimes d'exécutions sommaires en France à la Libération¹². Les 581 exécutés en Bretagne forment un peu plus de 7 % des victimes françaises. À l'inverse des Côtes-du-Nord et du Morbihan qui, avec 243 et 214 victimes, se classent au 8^e et au 9^e rang national, l'Ille-et-Vilaine ne compte que 12 individus exécutés sommairement, ce qui en fait l'un des départements les moins concernés par le phénomène¹³.

Les femmes n'ont pas été épargnées par les exécutions puisqu'elles forment environ un tiers des victimes comptabilisées en Bretagne, sauf en Ille-et-Vilaine où elles ne représentent que 18 % des personnes exécutées sommairement. À l'échelle régionale, l'Ille-et-Vilaine se démarque aussi par la chronologie des faits. Les premières exécutions sommaires y ont lieu tardivement, fin juillet 1944, une semaine seulement avant le début des combats de la Libération. Dans les autres départements, elles sont commises entre septembre et novembre 1943. Comme l'a démontré Christian Bougeard, le temps comme la géographie des exécutions sommaires démontrent qu'elles sont majoritairement le fait des résistants. Celles-ci sont donc abondantes dans le centre-Bretagne et bien plus nombreuses dans le pays bretonnant que dans le pays gallo, c'est-à-dire dans des zones de force des maquis ou de la résistance armée. Ces précisions faites, le nombre limité d'exécutions sommaires en Ille-et-Vilaine peut certes s'expliquer par la faiblesse des maquis mais également par son profil politique plus modéré que celui des autres départements¹⁴.

S'il est incontestable que les niveaux de violence tolérés par les individus sont alors plus élevés qu'en temps de paix, la perception des violences épuratoires commises lors des journées libératrices est ambiguë. D'un côté, la population bretonne manifeste des signes d'inquiétude dès la deuxième quinzaine du mois d'août et peut dénoncer aux autorités les exactions perpétrées par les résistants ou des groupes de jeunes gens en armes qui se réclament de la Résistance, de l'autre, les images de foules qui semblent approuver, voire accompagner les résistants dans leur œuvre d'épuration – notamment lors des tontes – sont nombreuses. Entre la conviction qu'il est nécessaire de punir ceux qui ont collaboré et la crainte de châtiments disproportionnés au regard des faits reprochés, la frontière est extrêmement poreuse¹⁵.

¹¹ Au sujet des exécutions sommaires en Bretagne, voir Christian Bougeard, « Résistance et épuration sauvage en Bretagne », art. cité, p. 277-283 ; Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation...*, op. cit., p. 124-137 ; et l'article commun de ces deux historiens : « Violence et répression en Bretagne sous l'Occupation et la Libération », dans Jean-Yves Carlier (actes réunis par), *Violence et société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2000, p. 429-446.

¹² Henry Rousso, « L'épuration en France : une histoire inachevée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 33, 1992, p. 78-105. Le nombre de personnes exécutées sommairement a été établi par les enquêtes du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CH2GM) puis de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), effectuées pour 84 départements.

¹³ Christian Bougeard, « Résistance et épuration sauvage en Bretagne », art. cité, p. 277. Dans cet article, l'historien ne compte que 2 femmes exécutées à Monterfil. En comptant les 3 cas monterfilois, nous serions donc à 12 personnes exécutées sommairement en Ille-et-Vilaine.

¹⁴ *Ibid.*, p. 280.

¹⁵ Christian Bougeard et Luc Capdevila, « Violence et répression en Bretagne sous l'Occupation et la Libération », art. cité, p. 441-445.

Les résistants, l'épuration... et la population

Le rôle joué par les résistants, constitués pour une part d'éléments extérieurs à la commune, ne doit pas occulter celui des populations locales qui se sont souvent dédouanées sur ces derniers *a posteriori*. En effet, à la différence des tontes opérées dans la clandestinité durant l'Occupation, les tontes du mois d'août sont exercées dans un cadre communautaire. Elles sont publiques et collectives. Si l'engagement personnel est très difficile à établir, la population joue souvent un rôle majeur, donnant à la tonte une dimension fusionnelle située à l'interface de la fascination et de la peur. Dès lors, nous pouvons nous demander quelles furent, en ce début du mois d'août 1944, les réactions des habitants de Monterfil devant la tonte de ces femmes ? Il est intéressant de noter que le reportage met uniquement l'accent sur la peur que ressent la population et n'évoque que les quelques personnes, dont le mari et père des femmes Guillard, qui réagissent pour aider les épurées. Mais qu'en est-il des autres habitants présents ? Sont-ils spectateurs ou pleinement acteurs des événements ? Toujours est-il que les personnes assistant à la scène n'interviennent pas pour y mettre un terme. La tonte semble donc avoir été effectuée avec l'assentiment de tout ou partie du groupe. Si la tonte est acceptée, ce ne semble pas être le cas de l'exécution. Les résistants préfèrent en effet se diriger vers un bois pour pendre les trois femmes. Ils sont ainsi à l'abri des regards et évitent de choquer la population locale. Très souvent la tonte ne se suffit pas à elle-même et ne peut remplacer d'autres types de répression. Quand certaines femmes sont transférées devant la justice, d'autres comme Germaine, Marie et Suzanne sont exécutées.

Comment maintenant savoir si la douzaine d'individus qui participe aux violences est uniquement composée de « résistants de la dernière heure » ? Ici, l'événement semble quelque peu brouillé par la personnalité de celui qui est considéré comme le meneur de l'épuration et qui n'est autre que le fils du maire de l'époque, le « riche propriétaire terrien redouté de la population locale », Louis-Gabriel Oberthür. Comme l'a démontré Marc Bergère, l'épuration se joue au village, c'est-à-dire à la confluence de l'Histoire exogène et des histoires endogènes. Derrière l'épuration l'historien peut apercevoir en toile de fond les tensions qui règnent au sein de la communauté villageoise et qui ne sont bien souvent que la poursuite de luttes d'influence engagées avant guerre et exacerbées par l'épisode de Vichy¹⁶.

Dans une région très rurale comme la Bretagne, l'épuration populaire pratiquée à Monterfil et racontée par quelques témoins 70 ans après les faits semble cristalliser de fortes mésententes entre possédants et obligés, et sont probablement liées à des fractures politiques. Louis-Gabriel Oberthür a en effet succédé à son père dans le fauteuil de maire en 1906 et a ensuite occupé ce poste sans discontinuer jusqu'en 1945, c'est-à-dire des lendemains de la loi de séparation de l'Église et de l'État jusqu'à la Libération¹⁷. Durant une période aussi longue, le regard de cet homme, issu d'une famille résolument ancrée à droite et très catholique, sur la laïcité, sur la vie politique de l'entre-deux-guerres – avec notamment l'arrivée au pouvoir du Front populaire –, ses prises ou son absence de prises de position sous l'Occupation, voire l'influence de la famille ont sans nul doute suscité des mécontentements.

Alors que des FFI sont installés dans son château dès avant la Libération, son fils, le lieutenant FTP Oberthür, agit hors de tout mot d'ordre de sa hiérarchie et est intégré par les témoins au groupe des « résistants de la dernière heure ». Sans nier l'existence de ces résistants, cette évocation est révélatrice d'une certaine perception des événements, où histoire et mémoire s'entremêlent. En donnant le sentiment que la population française s'était libérée par elle-même,

¹⁶ Marc Bergère, « L'épuration au village », dans Marc-Olivier Baruch (dir.), *Une poignée de misérables : l'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003, p. 371-383. Voir également François Rouquet, *Une épuration ordinaire. Petits et grands collaborateurs de l'administration française 1944-1949*, Paris, CNRS éditions, [2018] 1993.

¹⁷ Son père n'est autre que Charles Oberthür, imprimeur bien connu à Rennes, qui est maire de la petite commune de 1871 à 1904. Louis-Gabriel Oberthür devient maire en 1906, après le bref intermède d'Emmanuel Soufflet, commerçant, maire de 1904 à 1906.

les communistes et les gaullistes ont contribué à livrer une image brouillée de la Résistance¹⁸. Dès l'automne 1944, un tri est effectué entre les vrais et les faux patriotes, qui illustre le caractère imparfait de l'unité nationale et les fractures postérieures entre ceux qui ont lutté et les autres. Pourtant, les pertes furent nombreuses parmi les résistants à la Libération, qu'ils se soient engagés précocement ou tardivement. En outre, ces « résistants de la dernière heure » ne peuvent être considérés comme les seuls acteurs d'une épuration populaire rejetée par la mémoire¹⁹.

La libération et son corollaire épuratoire sont en effet des moments où « l'unité du plus grand nombre se scelle autour de l'exclusion de celles et ceux qui ont failli, sali et trahi²⁰ ». En recouvrant les femmes de Monterfil de croix gammées, les résistants souillent leurs corps et leur rappellent ainsi leur propre salissure. Chemin faisant, ils conjurent le mal commis et purifient la communauté²¹. En ce sens, l'épuration nettoie l'espace social de ses éléments jugés impurs, de ceux qui menacent la communauté villageoise de dissolution : les collaborateurs ou ceux qui sont perçus comme tels²² ; car c'est bien davantage de perceptions que de faits dont il s'agit à Monterfil. Des perceptions qui ne sont pas, une nouvelle fois, spécifiques au village breton. Au-delà des textes normatifs définissant la répression de la collaboration, la société libérée appréhende l'épuration à travers des aspirations pour le moins troubles et confuses. Les approches que le voisinage a des collaborateurs ne sont pas calquées sur celles des juges ou des pouvoirs publics. Cette question des mécanismes et des mobiles impulsant la demande d'épuration a donné lieu à des investigations historiques qui permettent de dégager un système de représentations génériques du collaborateur et de la collaboratrice sur lesquelles il convient ici de s'appuyer²³.

Le stéréotype de la collaboratrice

Durant l'Occupation, les trois femmes de Monterfil sont aide-cuisinières au service des Allemands. En cela, elles constituent à elles seules un cas d'école de la construction du stéréotype de la collaboratrice à la Libération. Comme la plupart des femmes sanctionnées par la population au titre de l'épuration, elles ont été en contact professionnel avec les Allemands. Nombre de tondues sont effectivement femmes de ménage, employées de bureau, couturières ou cuisinières au service des troupes d'occupation. Travailler pour ces dernières revient à montrer une préférence et est considéré comme un manquement au devoir patriotique. Par la stabilité de leur emploi et une rémunération plus élevée que celle des salariés de leur milieu social, leur situation pouvait être enviée. En agissant ainsi, les trois femmes de Monterfil se sont séparées de la masse des Français restés patriotes et se sont rapprochées des Allemands. Ainsi, elles ont démontré qu'elles ne partageaient ni l'espérance en une défaite des occupants ni les difficultés communes. Ces femmes ont trahi leurs compatriotes en donnant de la nourriture aux Allemands et l'ont symboliquement détournée de la bouche des Français qui, unis dans la souffrance, en avaient réellement besoin. Dès lors, elles sont assimilées à des êtres malfaisants dénués de sens moral, et suspectées d'avoir couché avec les Allemands. En donnant leur corps aux ennemis, elles ont également privé les Français. Elles sont perçues comme des femmes germanisées, ou dans le langage de l'époque « des femmes à boches », qui ont perdu leur identité nationale et ne méritent plus d'être Françaises. Ces perceptions démontrent combien, à l'époque, les femmes ne

¹⁸ Philippe Buton et Jean-Marie Guillon (dir.), *Les pouvoirs en France à la Libération*, Paris, Belin, 1994, p. 15.

¹⁹ Fabrice Virgili, *La France « virile »...*, *op. cit.*, p. 109-113.

²⁰ Marc Bergère, « L'épuration au village », art. cité, p. 371.

²¹ *Id.*, *Une société en épuration...*, *op. cit.*, p. 323.

²² Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette menace de dissolution de la communauté monterfiloise semble importante de longues années après les événements d'août 1944 puisque le reportage révèle que le souvenir et la simple évocation de cette épuration ont du être tus jusqu'à aujourd'hui pour que les habitants puissent vivre en commun et en paix.

²³ Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation...*, *op. cit.*, p. 356-372, et Marc Bergère, *Une société en épuration...*, *op. cit.*, p. 333-342.

s'appartiennent pas : elles adoptent mécaniquement la nationalité de ceux qu'elles servent et donc de ceux avec qui elles couchent. L'équation travail pour les Allemands/collaboration sentimentale/délation est ici fatale aux trois femmes de Monterfil.

De la même manière, Suzanne Lesourd, originaire de l'Aisne, est particulièrement suspecte. Comme souvent lors de l'épuration populaire, si la communauté est trahie, ce ne peut être que par des individus qui lui sont extérieurs, qui ne lui appartiennent pas vraiment ou qui sont mal intégrés aux sociabilités locales. L'épuration est donc une occasion de rappeler à certains qu'ils n'ont jamais été acceptés par la communauté. Dès lors, la marginalité et le faible enracinement local des réfugiés sont de puissants vecteurs de suspicion. Celui ou celle qui n'est pas du village est assimilé à un « ennemi intérieur », particulièrement dans le contexte de la Libération où le mythe de la 5^e colonne est extrêmement prégnant. Finalement, l'épuration exacerbe un contrôle social jamais démenti au sein des communautés villageoises²⁴.

Les poursuites judiciaires de la fin des années 1940, signe des tensions post-épuration au sein de la communauté

Alors que les violences exercées ont permis à la communauté d'évacuer l'humiliation et la souffrance de l'Occupation et d'entamer un processus de reconstruction identitaire, il n'en demeure pas moins que leur intensité connaît une chute notable dès septembre 1944. Quand, à l'été 1944, les communautés locales assument globalement les violences perpétrées à l'encontre des suspects de collaboration, ce n'est plus le cas quelques mois plus tard. Les violences ne sont plus tolérées par une société en quête de tranquillité. Les esprits s'apaisent et l'épuration légale prend le pas sur l'épuration populaire. Certes l'opinion critique régulièrement l'épuration perpétuée par les tribunaux mais, au fil des mois, elle finit par s'en désintéresser.

L'épuration ne peut toutefois se résumer aux événements de l'été 1944 et nul doute que la pression sociale continue à s'exercer de longues années après la Libération à l'encontre des épurés ou des proches et des familles d'épurés, ce que l'historien Marc Bergère appelle « la dimension rampante de l'épuration »²⁵. Alors que certains épurés restent dans la commune de leur épuration en étant rejetés par les autres habitants, nombreux sont ceux qui préfèrent déménager afin de se soustraire au regard des villageois et ainsi se reconstruire. Les épurateurs, eux non plus, ne sont pas oubliés. A Monterfil, bien qu'un témoin affirme que « ce qui comptait pour ces assassins, c'est que les gens du pays ne parlent pas », ils sont poursuivis dès 1949.

Si l'on peut émettre l'hypothèse que l'engagement dans les rangs communistes du lieutenant FTP Oberthür l'empêche de bénéficier de toutes les protections que peut lui offrir sa famille influente, l'essentiel est ailleurs. Très vite la question de l'épuration populaire divise et, signe que les temps changent, les victimes peuvent se faire entendre. C'est bien la preuve que le consensus existant autour de l'épuration populaire lors des journées libératrices disparaît. Effectivement, les premières semaines libératrices passées, les châtiments ne sont plus consensuels. Ils mettent mal à l'aise et divisent les patriotes. Dès le dernier trimestre de 1944, alors que le processus légal d'épuration n'est pas terminé, des enquêtes aboutissent et des résistants sont reconnus coupables par la justice de viols, de passages à tabac ou encore de tontes²⁶. Bénéficiant d'un non-lieu en 1945, ceux de Monterfil sont finalement amnistiés en 1951, deux ans après que l'affaire a été relancée. Ironie de l'histoire, la loi d'amnistie dont un grand nombre d'anciens collaborateurs profite dans une logique de désépuration bénéficie ici à ceux qui ne sont plus considérés comme des résistants mais comme des criminels²⁷. Le cas de Monterfil permet de mettre en lumière une

²⁴ Marc Bergère, « L'épuration au village », art. cité, p. 380.

²⁵ *Id.*, *Une société en épuration...*, *op. cit.*, p. 376.

²⁶ Christian Bougeard et Luc Capdevila, « Violence et répression en Bretagne sous l'Occupation et la Libération », art. cité, p. 443.

²⁷ Stéphane Gacon, *L'amnistie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 2002, et plus particulièrement p. 161-251 concernant l'amnistie de la collaboration.

dimension peu connue des lois d'amnistie. Si elles concernent principalement les épurés, il ne faut pas oublier qu'elles incluent aussi certains résistants qui ont « dérapé » à la Libération. Au-delà d'un oubli de la face sombre de l'Occupation, ces lois cherchent à effacer toutes les séquelles issues de cette période. Mais la mémoire des actes n'est pas morte avec les amnisties et encore moins avec la disparition des épurés.

L'absence d'unanimité parmi la communauté monterfiloise au sujet de cet événement en témoigne en partie. Le fait que le nouveau maire de la commune ne communique pas à la famille le lieu où sont inhumées deux des pendues – les ossements sont alors transférés dans le cimetière – après leur exhumation du bois au tournant des années 1950 est révélateur du climat qui règne dans le village. Ceci nous conduit à proposer deux hypothèses non exclusives l'une de l'autre. En gardant le silence, le maire joue la carte de l'apaisement et évite de réveiller les passions de la Libération. Plus sûrement, il cherche à éviter le rassemblement de la famille et des proches des pendues afin d'honorer leur mémoire. Cette commémoration aurait probablement été vécue comme une provocation par des Monterfilois, qui n'auraient pas manqué de réagir. En 1950, la sensibilité de l'opinion publique quant à l'épuration est encore vive.

La marche blanche de l'été 2014, un révélateur des relations d'une société avec son passé

À Monterfil, à l'été 2014, une marche blanche est organisée et une pétition remise au maire afin de demander la réhabilitation des trois femmes. Certains membres de la famille réclament l'inscription du nom des trois épurées sur le monument aux morts de la Grande Guerre en tant que victimes de guerre – ce qui est fait en 2016 –, et l'installation d'une stèle dans le « bois des pendues » – ce qui est fait en 2017²⁸. Quant au maire d'Iffendic, il accepte d'entamer des négociations avec le collectif militant pour cette réhabilitation afin d'offrir une sépulture digne aux deux femmes dont on a retrouvé les ossements. Dans le même temps, il appelle à l'apaisement et souligne que « les éléments du passé doivent être maniés avec prudence ». Malgré les gestes en faveur des épurées, le collectif semble toujours perçu comme un élément susceptible de menacer la vie commune des habitants de ces deux villages, comme un « effet miroir » des trois suspectes plus de 70 ans après. Aujourd'hui encore, il semble d'ailleurs plus facile pour le maire de cette commune que pour celui de Monterfil de communiquer à ce sujet. Comme nous l'évoquions plus haut, il est peut-être aussi plus facile d'évoquer le cas des victimes d'exécutions sommaires dans un département au tempérament politique modéré comme l'Ille-et-Vilaine que dans d'autres, notamment bretons, où la mémoire de tels événements et les sensibilités sont plus virulentes.

*
* *

Loin d'un quelconque tabou, le cas de Monterfil confirme que, depuis 1944, le souvenir de l'Occupation n'en finit pas d'agiter la mémoire collective et témoigne d'un village malade de son passé, dans lequel embarras et honte se mélangent à l'évocation de l'épuration populaire et où le silence paraît être le meilleur antidote à de nouvelles divisions. Cet événement qui semblait enfoui dans les profondeurs de l'océan mémoriel fait son retour sur l'écume des vagues médiatiques, charrié par les courants toujours très forts du syndrome de Vichy évoqué par Henry Rousso. Les fractures nées sous l'Occupation ne sont toujours pas résorbées²⁹. Et alors que

²⁸ Sur la plaque scellée dans le bois, on peut lire : « Germaine 1923, Marie 1893, Suzanne 1916, victimes innocentes de l'épuration, pendues à cet endroit le 4 août 1944 ». Un an plus tôt, le 8 mai 2016, une plaque commémorative en hommage à ces trois femmes avait été dévoilée sur le monument aux morts de la commune, lors d'un hommage officiel en présence notamment du maire et des descendants des trois femmes assassinées.

²⁹ Henry Rousso, *le Syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1990 [1987], 414 p.

d'après les journalistes, « les langues ont toujours du mal à se délier » à l'intérieur du village, la mémoire de ces années ne manque pas de s'exprimer, s'avérant plurielle comme en témoignent les messages reçus par Hubert Hervé, auteur d'un roman policier librement inspiré de l'épisode de Monterfil et les nombreux commentaires laissés en réaction à l'article de l'AFP sur les sites des journaux ou les réseaux sociaux³⁰.

Fabien LOSTEC, université Rennes 2, *Tempora*

³⁰ La publication en 2013 de ce roman policier, *In nomine patris*, serait d'après certains témoins à l'origine du réveil des consciences. De nombreux commentaires peuvent être consultés sur le site Facebook de l'AFP : <https://www.facebook.com/AFPFra/posts/707745435928680> ; ou à la suite de l'article publié sur la page du journal *Libération* : http://www.liberation.fr/societe/2014/08/08/70-ans-apres-l-epuration-le-tabou-des-pendues-se-lezarde-a-monterfil_1077380